



ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH AU MAROC

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) NATIONAL (AUX) Activité 1.1.6.3

I. CONTEXTE

Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont des besoins énergétiques plus élevés que les besoins normaux d'un adulte en bonne santé (10 à 30% plus élevés que les besoins normaux d'un adulte en bonne santé, et 50 à 100% plus chez les enfants vivant avec le VIH)¹. Une alimentation adéquate est essentielle pour préserver le système immunitaire, gérer les infections, améliorer la réponse au traitement, maintenir des niveaux sains d'activité physique et la qualité de vie des PVVIH. Du fait de la baisse de répllication virale, la mise sous traitement ARV peut inverser largement, mais non corriger, la perte de masse corporelle (incluant la masse musculaire) induite par l'infection au VIH. Cependant, la perte de poids reste encore un problème pour les patients sous ARV et est un facteur pronostique de faible réponse à la thérapie et de mortalité, dans les pays aux ressources limitées.

Le résultat 3.3.1 du Plan stratégique national (PSN) de lutte contre le sida 2023 pour la lutte contre le VIH/Sida, prévoit la réalisation d'une étude sur la sécurité alimentaire des PVVIH et la formation du personnel de Santé et des médiateurs des ONG afin de renforcer le volet de la nutrition des PVVIH. Ces interventions s'inscrivent également dans la mise en œuvre du programme national d'accompagnement psychosocial des PVVIH (PNAPS).

De ce fait, relier les composantes du continuum de soins aux systèmes de santé, aux systèmes alimentaires et aux systèmes de protection sociale est crucial pour accroître l'accès et l'adhésion au traitement ARV et garantir le bien-être des groupes vulnérables. Dans ce sens, les données sur la situation alimentaire des PVVIH doivent être documentées pour la planification des interventions appropriées pour ce groupe vulnérable.

¹ Saskia de Pee, MW. Bloem (2014). Adhésion aux soins et au traitement du VIH et de la tuberculose, le rôle de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Le programme National de Lutte contre le Sida prévoit de réaliser cette étude avec l'appui du Fonds mondial, le bureau ONUSIDA et le Programme Alimentaire mondial (PAM, Bureaux régional et Maroc/Tunisie), en tant que co-parrainant de l'ONUSIDA pour le volet protection sociale et sécurité alimentaire.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

1. Objectif général :

Générer des évidences sur le statut alimentaire des PVVIH au Maroc qui guideront la prise de décision et les interventions appropriées.

2. Objectifs spécifiques :

- Estimer la proportion des PVVIH en situation de malnutrition ou d'insécurité alimentaire et fournir des informations sur la relation entre la nutrition et le VIH ;
- Evaluer les déterminants de l'insécurité alimentaire de la population affectée par le VIH (statut socio-économiques...) ;
- Etablir des recommandations pour améliorer l'éducation nutritionnelle des PVVIH et leur accès aux systèmes nationaux de protection sociale.

III. RETOMBÉES DE L'ETUDE

On s'attend à ce que les résultats de cette étude vont permettre de guider :

- La préparation et la mise en œuvre d'un programme de formation des médecins référents et médiateurs thérapeutiques et sociaux, en matière de nutrition des PVVIH ;
- L'élaboration des outils de communication adaptés à la situation et aux besoins identifiés (activité prévue dans le plan opérationnel 2021 et la subvention du Fonds mondial) ;
- La définition des critères et modalités d'orientation des PVVIH en situation d'insécurité alimentaire vers les programmes nationaux de protection sociale (Résultat 3.3.2 du PSN 2023), conformément au mapping des programmes nationaux de protection sociale (prévu dans le plan opérationnel 2021 et la subvention du Fonds mondial).

IV. TACHES ET RESPONSABILITES

Le (ou les) consultant(s) travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi constitué de la DELM (Directeur, DMT, PNLS, UGFM), ONUSIDA, PAM, DP, ONG partenaires, représentants des PVVIH au CCM et autres personnes ressources.

Le (s) consultant (s) devra spécifiquement :

1. Etablir une revue de littérature sur les études réalisées en matière de sécurité alimentaire et VIH.
2. Elaborer et contextualiser le protocole de recherche.
3. Identifier les équipes des enquêteurs et superviseurs.
4. Préparer et encadrer le programme de formation des équipes d'enquêteurs.
5. Encadrer et superviser le processus de collecte et de vérification des données.
6. Contribuer à l'analyse des données.
7. Elaborer le rapport final de l'étude.
8. Animer l'atelier final de validation des résultats et des recommandations.

A noter que : La collecte et l'analyse des données, ainsi que l'interprétation des résultats et des indicateurs se fera sous la supervision du comité de suivi de l'étude. De même, tous les livrables de la consultation y compris le protocole de la recherche seront soumis à la validation dudit comité.

V. LIVRABLES

- Note méthodologique avec un plan détaillé de mise en œuvre.
- Protocole de l'étude, y compris les outils de collecte de données (questionnaire), suivi de l'étude et le Plan d'analyse.
- Rapport intermédiaire de l'étude.
- Rapport de l'atelier de validation des résultats et des recommandations.
- Rapport final de l'étude.
- Base de données finale de l'étude, consolidée et nettoyée.

VI. QUALIFICATION ET EXPERTISE

- Etudes universitaires de santé, sciences et des technologies de la santé ou similaires.
- Compétences avérées en épidémiologie et en biostatistique.
- Expérience prouvée (10-15 ans) dans l'organisation d'enquêtes et supervision des recherches dans le domaine du VIH.
- Connaissance du contexte pays.
- Maîtrise dans l'analyse de données et la rédaction de rapport détaillées.
- Maîtrise des langues française et arabe.
- L'expertise dans les enquêtes de type nutritionnel serait un atout.

VII. DUREE ET ORGANISATION DE LA CONSULTATION

L'étude est programmée durant la période de **Septembre à Novembre 2021**.

La durée estimée de la consultation est de **30 jours** :

Tâches	Nombre de jours
Revue de la littérature	3
Elaboration du protocole complet (Modalités de mise en œuvre, Outils de collecte de données, Plan d'analyse)	5
Préparation et conduite de la Formation des équipes (Equipes de coordination, enquêteurs, agent de saisie)	2
Suivi et supervision de la mise en œuvre de l'étude (collecte et saisie des données)	10
Analyse des données et élaboration du rapport intermédiaire	5
Atelier de validation	2
Rapport final validé	3
Total	30

A noter que les frais liés à l'enquête sur le terrain, ainsi que tout autre besoin pour mener à bien ladite enquête, seront budgétisés séparément.

VIII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation écrite du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

IX. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial Maroc-Subvention MAR-C-MOH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

X. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 16 Juillet 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Etude Nutrition**.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation ;
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant : pour chacune des prestations, le nombre de jours estimés et le taux journalier en dirham (MAD).